



RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION PAR LES ETATS PARTIES

(conformément au paragraphe 169 des *Orientations*)

Parc national des Oiseaux du Djoudj (Sénégal) (N25)

Résumé analytique du rapport

Lors de sa 44^{ème} session, le Comité du Patrimoine mondial de l'Humanité a examiné l'état de conservation du Parc national des Oiseaux du Djoudj et émis des recommandations à travers « la décision : 44 COM 7B.83 ». La présente lettre apporte des réponses précises à toutes les interpellations et au-delà, donne un aperçu global de l'état de conservation du bien.

L'avancée du front agricole en zone périphérique a suscité des inquiétudes liées à l'intégrité du parc et aux risques de pollution des eaux. Cependant, de nombreux efforts ont été déployés pour contenir et dissiper cette menace. Les exploitants installés sur l'emprise de la zone tampon ont été déguerpis à la suite d'une réactualisation de la base cartographique et les limites du parc correspondant aux limites extérieures de sa zone tampon sont désormais matérialisées. Les agro-industrielles installées dans la périphérie disposent d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) avec un protocole de suivi signé par les deux parties.

Un canal de 36 km couplé d'une digue a été aménagé pour dévier les effluents agricoles provenant des périmètres rizicoles. Ces eaux de drainage chargées sont acheminées hors du parc vers le grand canal de collecte encore appelé « Emissaire du Delta ». La gouvernance partagée est l'approche mise en œuvre pour la gestion du bien se traduit par une étroite collaboration avec les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des outils de planification (Plan d'aménagement et de Gestion, Plan de Travail Annuel, etc.) et une appropriation du bien par les communautés. Un comité de suivi de la grippe aviaire est mis en place dans le souci de l'application stricte des conclusions du groupe de travail scientifique à ce propos.

En plus de la participation au décompte international des oiseaux d'eau le 15 janvier de chaque année, un suivi mensuel est effectué par les agents et les écogardes pour suivre la dynamique spatio-temporelle des espèces et effectifs. Les résultats obtenus sont encourageants et révèlent la pertinence des efforts consentis pour la conservation du bien.

La plupart des problèmes identifiés sont inhérents à l'externalité des actions de développement entreprises en dehors du parc, ce qui entre en droite ligne des principes d'une réserve de biosphère. Ainsi pour mieux assumer ses fonctions de conservation *in situ* de la biodiversité, la DPN en collaboration avec les partenaires techniques et financiers développe une vision holistique pour mieux cerner les menaces et les pressions.

Réponse de l'État partie à la décision du Comité du patrimoine mondial

1. Multiplication des projets agro-industriels

a. Réalisation préalable d'une Etude Environnementale (EIES et EIS) avant la mise en œuvre d'un projet agricole

La périphérie du Bien est occupée par endroits par des agro-industriels et des projets agricoles. Cependant, les premiers tels que la Compagnie Agricole de Saint-Louis (CASL) sont plus organisés et disposent d'une Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

Toutefois, nous attacherons désormais à exiger une évaluation environnementale (EIES ou EIS) à tout projet et programme agricoles voulant s'installer près du Bien. Le document (EIES ou EIS) sera soumis au Centre du patrimoine mondial, pour examen par l'UICN, afin d'évaluer les impacts.

b. Mesures urgentes pour intercepter les flux de polluants et dépollution des eaux

Les exploitations agricoles autour du parc s'inscrivent dans un programme d'autosuffisance alimentaire (PSE). Cependant, l'Etat partie s'efforce au maximum d'allier les objectifs de développement à la conservation du Parc. C'est pourquoi, conformément au code de l'environnement, les agro-industriels tels que CASL ont procédé à une étude d'impact.

Les autres privés qui exploitent les alentours du parc sont encadrés par la SAED qui prévoit des mesures d'atténuations se résumant par :

- Evacuer les effluents de drainage en aval du barrage de Diama ;
- Accompagner le parc pour l'évacuation des effluents agricoles (ouvrage de traversée du Gorom) pour rejoindre le réseau de drainage de l'émissaire du Delta ;
- Renforcer la concertation avec la commune de Diama sur la préservation de la zone tampon.

Des études ont été réalisées entre 2016 et 2019 afin de déterminer les zones d'empiètements dans la zone tampon, leurs superficies et les flux d'effluents agricoles vers le noyau central du parc. En effet, c'est à la suite de cela que le Grand-Duché du Luxembourg a financé la réalisation d'une digue-canal ceinturant le parc sur une distance 36 km. Cet ouvrage hydraulique a été conçu sur les limites du parc notamment sur ses parties Est et Nord au niveau des zones de rejet des eaux de drainage des périmètres rizicoles (voir ligne rouge de la Figure 1).

La réalisation de la digue-canal a pour objectif de déterminer et de matérialiser les limites du parc et de sa zone tampon, sur la base de l'application stricte du décret N°71-411 du 14 octobre 1971 portant création du parc et de sa zone tampon. Après cette opération, le bornage a été effectué avec un intervalle de 1 km entre les bornes (Figure 2).



Figure 1: Borne matérialisant les limites du parc

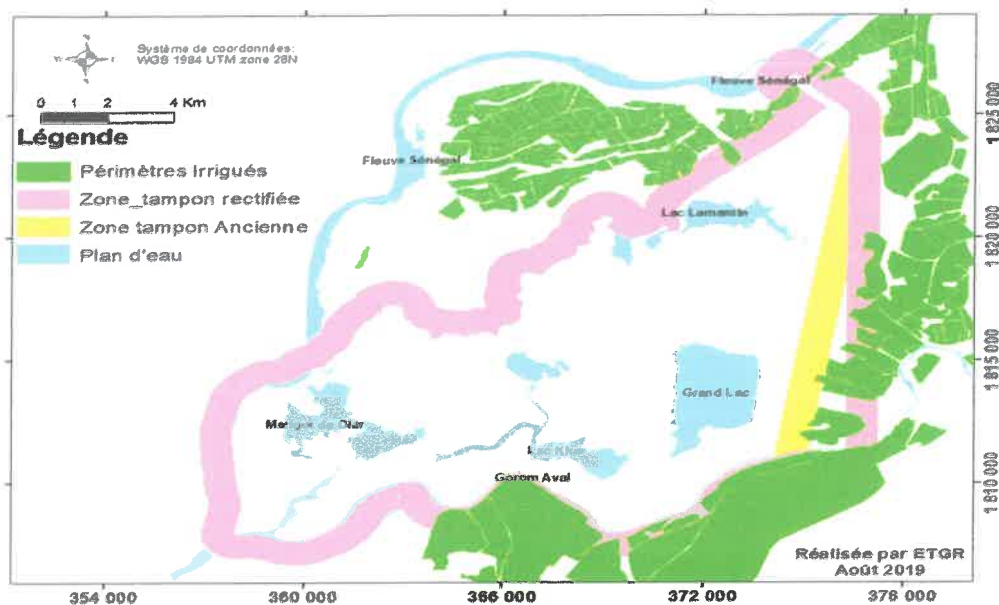


Figure 1 : Carte du parc actualisée avec les limites

Le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg a répondu favorablement à la sollicitation qui lui a été faite en 2019 et a débloqué des moyens conséquents (près d'un million d'euros) pour trouver une solution appropriée à ce problème. Un canal d'une longueur de 36 Km a été creusé en période sèche 2020 (mai à juillet) en amont du bassin versant. Pour dévier les rejets agricoles en direction du Parc



Figure 3: le canal de récupération des eaux de drainage et de lutte contre la divagation du bétail (© P. Triplet)

(https://www.dropbox.com/s/cp9bwe8ne09qn0p/Rapport%20Final%20Final%20Ex%C3%A9cution_Travaux%20copie.pdf?dl=0)

Les modalités de création de ce canal ont été, au préalable, discutées avec le Centre du Patrimoine mondial et il a été retenu que la digue, issue des matériaux de creusement, ne devait pas se voir dans le paysage. Elle a donc été réduite à une butte continue pouvant, le cas échéant, être utilisée à des fins de surveillance du site. A partir de juillet 2020, plus aucune eau polluée

en provenance des rizières ne peut entrer dans le bien qui est désormais à l'abri des intrants risquant de favoriser la végétation envahissante.

Avec cette digue et ce canal, plus aucune eau polluée ne peut désormais entrer dans le PNOD, ce qui le met à l'abri des agressions extérieures.

Un suivi régulier sur les paramètres physico-chimiques est désormais effectué sur l'année pour avoir une idée sur la qualité des eaux. Les moyennes se présentent comme suit (cf. Tableau 1).

Tableau 1: Moyenne des données annuelles sur les paramètres physico-chimiques des eaux au PNOD

Potentiel Hydrogène (pH)	Conductibilité (ms)	Température (°C)	Oxygène dissous (mg/L)	Salinité
6,4	2,082	27,9	1,3	0,075

2. Lutte contre la prolifération des espèces envahissantes

Conformément plan d'aménagement et de gestion 2016-2021 (<https://www.dropbox.com/s/mvuxw0mclcp2vro/PG%20PNOD%202017-2021%20Version%20finale.pdf?dl=0>) et aux indications du Plan de Travail Annuel (PTA 2021) des opérations de restauration ont été menés pour contrôler les espèces envahissantes à travers le curage des canaux et l'élimination de la végétation flottante dans les marigots et les lacs. Une superficie de 40 hectares de *Typha australis* a été dessouchée et 30 km de canaux nettoyés. Avec l'ampleur du phénomène, une lutte mécanique a été effectuée avec l'utilisation des engins pour déboucher ces espèces envahissantes occupant l'ensemble des axes hydrauliques du parc. Ces travaux ont été menés successivement avec un financement du Luxembourg puis de la Norvège. Au moment du remplissage du Parc, la grande quantité de chenaux et de marigots dégagés a permis de mieux gérer les entrées et les niveaux de l'eau. Les travaux ont été menés en 2020 (cf. le lien suivant):

https://www.dropbox.com/s/cp9bwe8ne09qn0p/Rapport%20Final%20Final%20Ex%C3%A9cution_Travaux%20copie.pdf?dl=0. Le rapport dont le lien est (<https://www.dropbox.com/s/bh1v4r0biwhk8jb/UNESCO%20Rapport%20final%20PNOD.pdf?dl=0>)

Il fournit le détail des opérations réalisées avec le financement UNESCO fondé sur les fonds norvégiens, qui ont considérablement amélioré la circulation de l'eau dans et entre les marigots.

De plus, afin de garantir que les agents et des personnes extérieures PNOD soient à mesure de repérer de nouvelles espèces végétales à caractère envahissant, une plaquette de présentation des principales espèces a été rédigée et mise à disposition (cf. lien suivant) :

(https://www.dropbox.com/s/avv0ucpqp5kvvk/PM_BrochureDeltaFleuveSENEGAL_JUIN2020_LS_DER.pdf?dl=0).

3. Mesures de gestion de surveillance et mise en œuvre des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) autour du bien

L'Etat partie poursuit la surveillance de routine qui est une de ses missions régaliennes. En 2020, les statistiques font état de deux (02) braconniers appréhendés ; cent vingt-six (126) filets de pêche et quatorze (14) palangres saisis.

Ces résultats issus des différentes missions de surveillance sont renforcés avec l'acquisition de deux drones qui ont permis d'être plus précis dans les interventions.



Figure 4 : Détection de la présence illégale de braconniers dans le parc grâce au drone

Dans le souci d'une lutte efficace contre les pressions et menaces, le conservateur du parc a contribué à la mise en œuvre du POAS aux côtés des collectivités territoriales et avec le respect strict des indications prescrites pour la prise en compte des limites authentiques du parc.

4. Surveillance des impacts de la grippe aviaire sur la VUE

Conscient des impacts de la grippe aviaire sur le bien, l'Etat partie s'engage à appliquer les orientations issues des conclusions du groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire.

C'est pourquoi le système de suivi mensuel a été renforcé par des actions d'observations et de contrôle de toute mortalité notée sur les oiseaux afin d'alerter le plus tôt possible les autorités compétentes. Les populations riveraines ont été associées à cette surveillance à travers des sensibilisations et formations qui leur permettront de détecter toutes formes de menaces liées à la grippe aviaire et d'en informer les agents du parc.

Ainsi, la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs a été organisée sous le thème « **Stop aux Zoonoses ! Stop à la Grippe aviaire** » et des fiches techniques sur les maladies zoonotiques mises à disposition des populations.

Par ailleurs, l'arrêté du Gouverneur de la région de Saint-Louis N°059/GRSL/AA portant **déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène au Parc National des Oiseaux du Djoudj** a été établi interdisant toute activité humaine autour du nichoir sur une période définie. Dans la même rubrique, la **note de service N° 00099/MEPA/DSV du 29 janvier 2021 du Ministre de l'Elevage et des Productions animales** avait mis en place un **comité technique multisectoriel** en charge de proposer un canevas de communication sur la gestion et le contrôle des foyers de grippe aviaire à H5N1 (cf. annexe).

5. Information sur les résultats du suivi écologique

Le suivi écologique est une activité régalienne inscrite comme axe prioritaire dans les outils de planification. Il concerne particulièrement les oiseaux d'eau et se fait le 15 de chaque mois durant toute l'année par les agents, les ecogardes et autres personnes ressources.

Figure 5 : Présentation des résultats du suivi de l'avifaune ces deux (02) dernières années

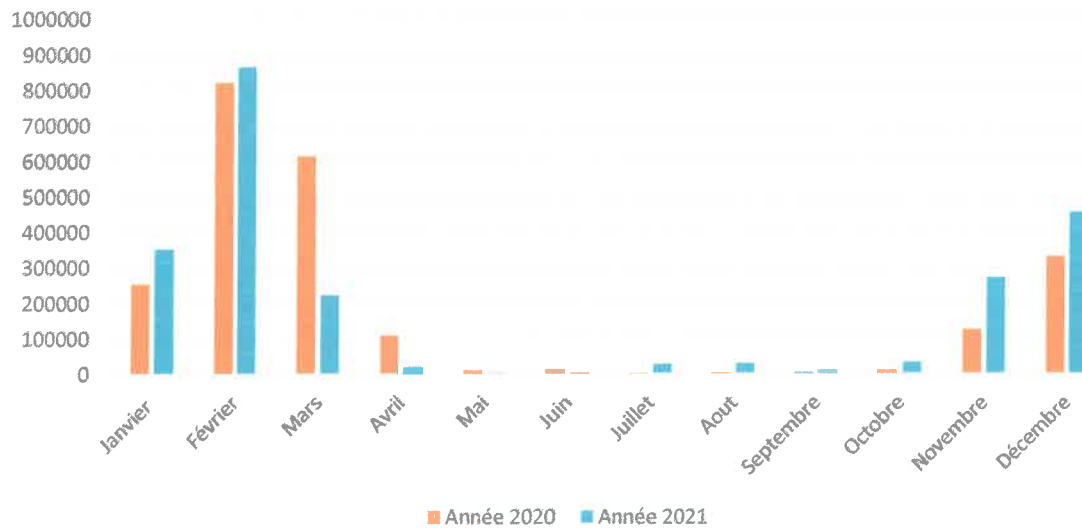
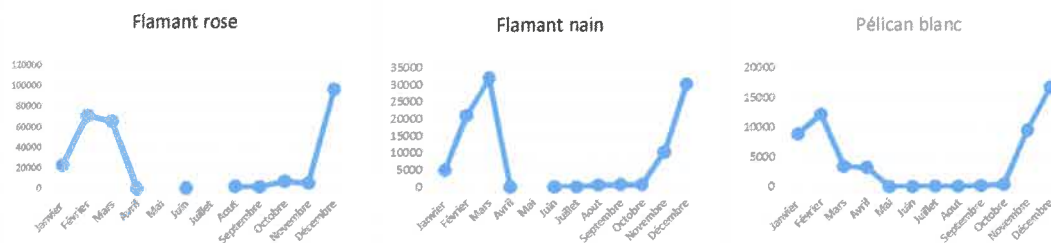


Figure 5 : Etude comparative des effectifs d'oiseaux d'eau entre 2020 et 2021



Figure 6 : Evolution mensuelle des espèces d'oiseau d'eau dans le Bien



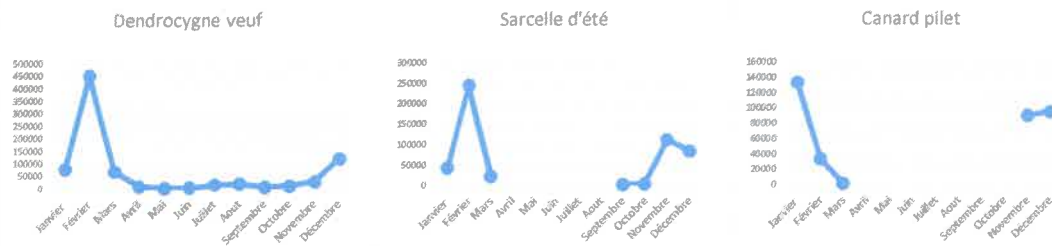


Figure 7 : distribution des effectifs des principales espèces au cours des mois

Données sur les tendances

Les effectifs à long terme

Les dénombrements du 15 janvier de chaque année permettent le calcul d'une tendance à long terme. Un rapport complet a été rédigé récemment sur les oiseaux d'eau du PNOD (https://www.dropbox.com/s/b9ubkslpw5oqhy7/OMPO_2021_Oiseaux%20d%27eau%20du%20PNOD%201989-2021_FINAL.pdf?dl=0).

Le tableau II, résultat du calcul statistique de la tendance de chaque espèce jusqu'à janvier 2021, montre que globalement, il n'y a pas d'alerte grave sur le statut des espèces dans le Parc dont l'étendue et la forte production d'espèces végétales et de graines permet à de nombreuses espèces de trouver sur place les ressources qui leur sont nécessaires. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas être vigilant, mais qu'au contraire, il est encourageant de constater que les efforts entrepris ces dernières années, malgré la pression périphérique, portent leurs fruits et que le PNOD joue pleinement son rôle dans le delta.

Tableau II : Statut résumé des différentes espèces d'oiseaux d'eau au Parc National des Oiseaux du Djoudj (base de données OMPO, calculs actualisés annuellement par OMPO).

Espèces	Statuts au PNOD	Commentaires
Dendrocygne fauve	Fluctuations	En 2021 est signalé un effectif hors normes, non repris dans la figure car manquant de précision.
Dendrocygne veuf	Fluctuations	La difficulté à dénombrer l'espèce peut expliquer ces fluctuations.
Ouette d'Égypte	Fluctuations	Prémices d'une amélioration du statut depuis 2015.
Tadorne de Belon	Indéfini	Occasionnel.
Oie-armée de Gambie	Fluctuations	Semble se déplacer d'un site à l'autre selon la disponibilité en eau.
Canard à bosse	Diminution	Chute spectaculaire depuis le début des années 2010.
Anserelle naine	Augmentation	Profite certainement d'une bonne reproduction locale et du report des oiseaux en provenance des Trois Marigots.
Canard siffleur	Diminution	Conséquence de l'adoucissement des hivers en Europe.
Canard d'Amérique	Indéfini	Occasionnel.
Canard chipeau	Indéfini	Occasionnel.
Sarcelle d'hiver	Diminution	Conséquence de l'adoucissement des hivers en Europe.
Canard pilet	Fluctuations	Statut peu compréhensible actuellement.

Rapport sur l'état de conservation du PNOD

Espèces	Statuts au PNOD	Commentaires
Sarcelle d'été	Diminution	L'apparente diminution tient essentiellement à l'impact des années 1998 à 2000 sur la courbe.
Canard souchet	Diminution significative	Conséquence de l'adoucissement des hivers en Europe ? ou augmentation de l'hivernage au PN Diawling ?
Marmaronette marbrée	Indéfini	Occasionnelle. Non vue depuis 2014.
Fuligule milouin	Diminution	Conséquence de l'adoucissement des hivers en Europe.
Fuligule nyroca	Diminution	En lien avec le statut précaire de l'espèce.
Fuligule morillon	Diminution	Conséquence de l'adoucissement des hivers en Europe.
Grèbe castagneux	Fluctuations	Les fluctuations tiennent autant à la réalité qu'à la pression d'observation sur l'espèce.
Grèbe à cou noir	Indéfini	Occasionnel, non vu depuis 2014.
Cormoran à poitrine blanche	Stable	Stabilité remarquable sur l'ensemble de la période.
Cormoran africain	Augmentation significative	Les deux dernières années jouent sur le résultat du test de corrélation, et les années prochaines permettront de confirmer ou pas cette augmentation.
Anhinga d'Afrique	Augmentation significative	Augmentation très nette depuis le milieu des années 2010.
Pélican blanc	Stable	A surveiller cependant en raison de la tendance à la diminution depuis 2016.
Pélican gris	Augmentation	Augmentation sur la période 2013-2021 par rapport à la période 1997-2007.
Bihoreau gris	Augmentation	L'augmentation notée depuis 2011, peut cependant être liée à une surestimation, toutes les valeurs très élevées étant systématiquement attribuable au même compteur.
Héron strié	Indéfini	Occasionnel à cette période de l'année.
Crabier chevelu	Augmentation significative	Cause de l'augmentation inconnue. Meilleure prise en compte de l'espèce ? ou réelle augmentation ?
Héron garde-bœufs	Augmentation	Mais essentiellement liée à la présence importante de l'espèce de 2019 à 2021.
Aigrette ardoisée	Fluctuations	Groupes vagabonds dans le delta, qui passe d'une zone humide à une autre selon les ressources alimentaires disponibles.
Aigrette à gorge blanche	Fluctuations	Aucune explication à ces fluctuations.
Aigrette garzette	Stable	En dehors de 2017 et 2021 avec des effectifs anormalement élevés.
Aigrette intermédiaire	Stable	En dehors de l'effectif de 2014 anormalement élevé.
Grande Aigrette	Stable	En dehors de l'effectif anormalement élevé de 1991.
Héron mélanocéphale	Indéfini	Occasionnel.
Héron cendré	Stable	Variations de très faible amplitude.
Héron pâle	Indéfini	Occasionnel.
Héron pourpré	Stable	Les fluctuations peuvent être liées à la facilité ou non de dénombrer les oiseaux.
Héron goliath	Indéfini	Occasionnel.
Ombrette africaine	Indéfini	Occasionnel.

Rapport sur l'état de conservation du PNOD

Espèces	Statuts au PNOD	Commentaires
Tantale ibis	Augmentation	Augmentation récente (depuis 2010) avec des fluctuations, mais deux années (2019 et 2021) avec des effectifs « hors normes ».
Cigogne noire	Fluctuations	Les oiseaux se déplacent dans le delta et peuvent être aussi bien au Ndiaël, aux Trois Marigots ou au PNOD.
Cigogne blanche	Fluctuations	
Jabiru d'Afrique	Indéfini	Occasionnel.
Marabout d'Afrique	Indéfini	Occasionnel.
Ibis falcinelle	Augmentation	Tendance récente, peut-être en raison d'un report des oiseaux qui fréquentaient jusqu'à présent les Trois Marigots.
Ibis sacré	Augmentation	Tendance récente ayant démarré en 2017, comme l'espèce précédente. Même raisons ?
Spatule d'Europe	Stable	Plusieurs groupes fréquentent les différentes zones humides du delta.
Spatule d'Afrique	Fluctuations	L'absence d'oiseaux en janvier 2021 après deux années occupant les premières places pour leur effectif est troublante.
Flamant rose	Fluctuations	Les dénombrements devraient être analysés avec ceux du PN Diawling.
Flamant nain	Augmentation	Tendance récente. Les dénombrements devraient être analysés avec ceux du PN Diawling.
Râle à bec jaune	Augmentation	Augmentation uniquement apparente, liée à la sensibilisation des compteurs, car l'espèce est impossible à dénombrer correctement.
Gallinule poule-d'eau	Fluctuations	Fluctuations uniquement apparentes, liées à la sensibilisation des compteurs, car l'espèce est impossible à dénombrer correctement.
Talève d'Afrique	Stable	Stabilité uniquement apparente, liée à la sensibilisation des compteurs, car l'espèce est impossible à dénombrer correctement.
Foulque macroule	Fluctuations	L'absence d'oiseaux les deux dernières années pose question : absence réelle ou impossibilité de les dénombrer compte tenu de la visibilité défavorable ?
Grue couronnée	Stable	Stabilité avec fluctuations de faible ampleur depuis 2000.
Jacana à poitrine dorée	Augmentation	Augmentation uniquement apparente, liée à la sensibilisation des compteurs, car l'espèce est impossible à dénombrer correctement.
Rhynchée peinte	Fluctuations	L'espèce est discrète et les valeurs indiquent que les compteurs ont observé des rassemblements.
Échasse blanche	Augmentation significative	L'augmentation est perceptible sur l'ensemble du delta. Elle vient de l'augmentation de la reproduction en Europe. Quelques couples se reproduisent également au Sénégal.
Avocette élégante	Augmentation	Augmentation récente (depuis 2016), à suivre.
Oedicnème du Sénégal	Stable	Espèce parfois oubliée dans les dénombrements.
Courvite isabelle	Indéfini	Il semble moins présent que par le passé. Impression ou réalité.
Glaréole à collier	Fluctuations	Causes non déterminées.

Rapport sur l'état de conservation du PNOD

Espèces	Statuts au PNOD	Commentaires
Petit gravelot	Fluctuations	Probablement en lien avec la possibilité de compter des oiseaux qui se tiennent sur les parties sèches du Parc.
Grand Gravelot	Fluctuations	Interprétation des données compliquée.
Pluvier pâtre	Augmentation	Augmentation récente qui peut être liée à une meilleure prise en compte des oiseaux pendant les dénombrements.
Gravelot à collier interrompu	Indéterminé	Espèce qui ne fréquente le site qu'avec de faibles effectifs et pas tous les ans.
Gravelot de Leschenault	Indéterminé	Occasionnel.
Pluvier doré	Indéterminé	Occasionnel.
Pluvier argenté	Indéterminé	Occasionnel.
Vanneau à éperons	Stable	Les fluctuations sont probablement liées aux déplacements locaux des oiseaux.
Vanneau du Sénégal	Indéterminé	Occasionnel.
Vanneau huppé	Indéterminé	Occasionnel.
Bécasseau maubèche	Indéterminé	Occasionnel.
Bécasseau sanderling	Indéterminé	Occasionnel.
Bécasseau minute	Fluctuations	Présence étroitement dépendante du niveau d'eau.
Bécasseau de Temminck	Indéterminé	Occasionnel. Espèce très discrète dont de nombreux individus échappent certainement au regard des compteurs.
Bécasseau cocorli	Fluctuations	Présence plus régulière depuis 2012.
Bécasseau variable	Fluctuations	Présence liée au niveau d'eau.
Combattant varié	Diminution	Effondrement de l'effectif depuis 2001.
Bécassine sourde	Indéterminé	Occasionnel.
Bécassine des marais	Indéterminé	Espèce ne pouvant être dénombrée avec les méthodes employées pour les autres espèces.
Barge à queue noire	Diminution	La présence de 5 971 oiseaux en 2017 contribue à réduire la tendance à la diminution.
Barge rousse	Indéterminé	Occasionnel.
Courlis corlieu	Indéterminé	Occasionnel.
Courlis cendré	Indéterminé	Occasionnel.
Chevalier arlequin	Fluctuations	L'absence d'oiseaux certaines années est inexplicable.
Chevalier gambette	Fluctuations	1995 est considérée comme année exceptionnelle et n'est pas une référence.
Chevalier stagnatile	Fluctuations	1995 est considérée comme année exceptionnelle et n'est pas une référence.
Chevalier aboyeur	Fluctuations	2012 est considérée comme année exceptionnelle et n'est pas une référence.
Chevalier cul-blanc	Fluctuations	Etant donné sa discrétion, des oiseaux passent certainement inaperçus.
Chevalier sylvain	Augmentation	Apparemment, augmentation récente, avec un effectif moyen après 2010 supérieur à celui des décennies précédentes.
Chevalier guignette	Fluctuations	Espèce difficile à dénombrer dont l'effectif total est probablement supérieur à celui qui est noté chaque année
Tournepipe à collier	Indéterminé	Occasionnel.
Mouette rieuse	Indéterminé	Occasionnel. Semble peu présente depuis quelques années.

Espèces	Statuts au PNOD	Commentaires
Mouette à tête grise	Augmentation	Présence régulière et avec un effectif plus important qu'auparavant depuis 2012.
Goéland railleur	Fluctuations	Semble à nouveau présent régulièrement. A suivre.
Goéland leucopnée	Indéterminé	Occasionnel.
Goéland brun	Fluctuations	N'est pas vu chaque année.
Sterne naine	Fluctuations	N'est pas vue chaque année.
Sterne hansel	Fluctuations	Est plus régulièrement dénombrée depuis 2012, en conséquence de la meilleure connaissance de l'espèce par les compteurs.
Sterne caspienne	Fluctuations	La valeur élevée de 2021 est exceptionnelle.
Guifette moustac	Fluctuations	Effectif moyen plus élevé depuis 2013 qu'auparavant.
Guifette leucoptère	Fluctuations	N'est pas notée chaque année.
Guifette noire	Indéterminé	Occasionnel.
Sterne caugek	Fluctuations	Causes indéterminées.
Sterne royale	Indéterminé	Occasionnel.

6. Invitation d'une mission de suivi réactif

Une lettre d'invitation dont les références sont les suivantes n° 004755/MEDD/DPNsp du 17 décembre 2021 a été déjà envoyée au Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour acheminement auprès du Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Conclusion

Au vu des efforts consentis par l'Etat et par les parties prenantes pour le relever les défis de conservation du parc national des oiseaux du Djoudj, force est de dire que le bien est loin d'être en péril. La bonne gouvernance basée sur l'inclusion et la participation sont des gages de succès du plan d'aménagement et de gestion en cours. La pluridisciplinarité de l'équipe technique et la diversité des thématiques de renforcement de capacités des acteurs (agents et écogardes) auxquelles s'ajoute la disponibilité des partenaires techniques et financiers ont facilité une meilleure prise en charge des pressions et menaces sur les écosystèmes.

Toutefois, il convient de rappeler que nous devons redoubler d'effort dans des domaines spécifiques suivants :

- la recherche scientifique pour une éradication complète des espèces envahissantes ;
- La diversification des sources de revenu pour les communautés riveraines à travers des AGR visant ainsi à réduire significativement la pression sur les ressources ;
- La formation des agents sur l'exploitation des données obtenues à partir des drones et en cartographie ;
- La capacitation des écogardes en entrepreneuriat et en technique de guidage ;
- La densification des bornes pour une meilleure visibilité des limites physiques du bien ;
- La mise en place d'une bonne gouvernance transfrontalière en vue d'une meilleure gestion des activités menées en zones périphériques de part et d'autre ;
- L'amélioration des infrastructures (pistes d'accès, poste de garde) et le renforcement de la logistique pour une meilleure efficacité des équipes d'intervention au niveau opérationnel.

Accès public au rapport sur l'état de conservation

Signature de l'Autorité